



NOTE D'INFORMATIONS ESTIVALE

Es wurd bekànt gmàcht!



Mairie de BOESENBIESEN

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél. 03 88 85 30 81

Mail : communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Site web : www.boesenbiesen.fr

 Mairie de BOESENBIESEN

Horaires d'ouverture :

Lundi 17h à 19h
Mercredi 08h à 09h
Jeudi 16h à 18h



HORAIRE D'ÉTÉ DU LUDO'RIED



Horaires d'été dès le 12/07

A Boesenbiesen

Mercredi 14h à 16h30

Samedi de 10h à 11h30

(fermé le 16/07 et du 1 au 22/08)

contact.ludoried@gmail.com

RENTRÉE SEPTEMBRE 2022

La date de rentrée est le jeudi 1^{er} septembre 2022. En attendant, nous souhaitons de belles vacances à tous les élèves et enseignants.



d'r Fuèhs / d'Féchs

Wann d'r Fuchs predigt,
àcht uf dini Gans

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La secrétaire de mairie sera en congé du 25 juillet au 7 août inclus. Aussi la mairie sera fermée durant cette période.

En cas de nécessité merci de vous adresser à M. le Maire M. LAUFFENBURGER (06.37.55.62.26).



CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES

Le jury « fleurissement d'Alsace » organise chaque année un concours départemental des maisons fleuries. Les efforts que vous avez faits pour embellir votre maison sont très appréciés et l'ADT (Alsace destination Tourisme) vous incite à vous inscrire au concours.

Une sélection pour les particuliers est prévue en automne sur la base de l'envoi de photographies numériques représentatives de leur fleurissement.

Le jury vous propose d'envoyer vos photos à partir de début septembre et jusqu'au 30 octobre via le lien suivant : <http://www.fleurissement.alsace/> (créez votre compte et saisissez les participants).

Il est demandé 5 photographies maximum : - la maison entière – de loin débordant légèrement sur les voisins – de chaque façade visible de la rue – 1 ou 2 gros plans éventuels.

Votre inscription peut aussi se faire via la mairie de votre commune.

1ère catégorie Maison avec jardin

2e catégorie Maison sans jardin

3 e catégorie Immeuble collectif (espace public et privé extérieur)

4 e catégorie Appartement

5 e catégorie Hôtel, restaurant, gîte, prestataire en accueil touristique

6 e catégorie Ferme, corps de ferme et exploitation viticole en activité

7 e catégorie Immeuble industriel et commercial

8 e catégorie Potager fleuri (avec le Groupement des Horticulteurs d'Alsace)*

9 e catégorie Parc et jardin (public ou privé) ouvert à la visite

*Peuvent concourir : les particuliers, les associations de jardins familiaux, les jardins partagés, les potagers « sauvages ».



RAPPEL : TOURNÉE 2022 DU JURY FLEURISSEMENT D'ALSACE

Nous vous l'annonçons le mois dernier, le jury passera dans les communes du jeudi 21 au mardi 26 juillet 2022. Une nouvelle fois nous vous remercions de fleurir vos propriétés et de veiller également à la propreté des trottoirs.

Le Renard

Quand le renard pêche, veille sur tes oies



MANIFESTATIONS ESTIVALES DANS NOTRE COMMUNE

- BEACH SOCCER le 24.07.22 organisé par le Club Des Jeunes et l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Beach Soccer
Boesenbiesen
24 Juillet 2022



Buvette et restauration sur place
De nombreux lots de valeurs à gagner!

Inscription :
07.87.43.32.76



- 37^{ème} fête de la tarte flambée les 20 et 21.08.22 organisée par l'ACSL



ABRI COMMUNAL

• Notez dès à présent la date de l'inauguration de l'Abri : Elle aura lieu le **Dimanche 25.09.2022** à partir de 10h. De plus amples informations vous seront données sur la note communale de septembre 2022.

• En attendant nous vous demandons de prendre soin de ce bâtiment. Nous constatons fréquemment des traces de freinage de vélos ou autres véhicules à moteur. Ce type de comportement est à proscrire.

• La municipalité organise **des journées de travaux** le vendredi 15 et samedi 16.07 à compter de 8h30. Il s'agit de travaux de pose de pavés, de mise en place des mâts pour les projecteurs, de pose de gaines, et de rangements divers. Ces journées sont programmées afin de finaliser les différents travaux avant les manifestations durant l'été.

D'avance nous remercions les personnes qui seront présentes.

INFORMATIONS SMICTOM

ATTENTION

• Cet été auront sûrement lieu des épisodes caniculaires comme celui de mi-juin.

Comme l'an dernier, les horaires évoluent en fonction du niveau des alertes. Merci de noter cette information importante pour mieux planifier vos passages en déchèterie.

• Rattrapage collecte du jeudi 14.07 :

La collecte des bacs jaunes initialement prévue le **jeudi 14 juillet (Fête Nationale)**, aura lieu le **samedi 16 juillet**.

Attention, en cas d'alerte canicule, les horaires de votre déchèterie s'adaptent :

	ALERTE ORANGE	du mardi au samedi • 8h30 à 12h • 13h30 à 16h
	ALERTE ROUGE	du mardi au samedi • 8h30 à 12h

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ET DU CHÊNE

Un arrêté a été rendu par la Préfecture indiquant l'obligation aux propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayant droits ou occupants à quelque titre que ce soit de mener des actions visant à empêcher et à détruire sans délai les proliférations de processionnaires dans le but de protéger les usagers et riverains aux poils urticants, notamment pour les enfants et les animaux domestiques (fermeture des accès, information, périmètre de sécurité, pièce à chenilles à hauteur inaccessible, etc....).

Vous trouverez cet arrêté en pièce jointe à cette note.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 8 juillet 2022

Sécheresse : l'ensemble du département du Bas-Rhin est placé en vigilance sécheresse

Compte-tenu des conditions météorologiques très chaudes prévues sur les 10 prochains jours et de l'évolution de la situation hydrologique, la préfète du Bas-Rhin a décidé de placer l'ensemble du département en vigilance sécheresse.

Pour rappel, les bassins versants "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvrrette" et "Ill aval" avaient déjà été placés en vigilance le 20 juin 2022.

Il n'est pas signalé pour l'instant de problème d'alimentation en eau potable sur le département.

L'état de vigilance ne s'accompagne pas de mesures de restriction mais permet de sensibiliser l'ensemble du public et des usagers de l'eau (particuliers, entreprises, collectivités, agriculteurs...) à adopter une gestion économe de la ressource en eau. Cette mesure d'anticipation vise notamment à informer et sensibiliser l'ensemble des usagers de la situation actuelle de la ressource en eau.

Dans ce contexte, la préfète du Bas-Rhin appelle chaque citoyen, chaque usager, chaque collectivité locale et chaque professionnel à être économe dans sa consommation d'eau.

Faire preuve de civisme dans sa consommation quotidienne d'eau, c'est préserver pour chacun les biens précieux que sont la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 78
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
[@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)
[@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)
[@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/pr%C3%A9fecture-de-la-r%C3%A9gion-Grand-Est-pr%C3%A9fecture-du-Bas-Rhin)



SÉCHERESSE
AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

USAGE DOMESTIQUE

- Éviter de laisser couler l'eau
- Utiliser les appareils de lavage à plein
- Limiter les arrosages des jardins
- Installer des équipements économes en eau

INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés

COLLECTIVITÉS

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- Distribuer des kits hydro-économiques dans les foyers

AGRICULTURE

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Réduire l'irrigation selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements